

# Hausse de 1,3 million d'habitants d'ici à 2070, par rapport à 1,5 million durant les 30 dernières années. La crise sanitaire n'influence pas cette croissance.

La crise sanitaire a affecté la croissance démographique de la Belgique en 2020, mais dans une moindre mesure qu'envisagé dans les Perspectives de l'an dernier. En particulier, les migrations internationales ont été peu influencées par les restrictions à la mobilité internationale. Ces dernières étant pour la plupart levées, les flux migratoires ne devraient plus être contraints par la pandémie. Le premier confinement de 2020 est caractérisé par une baisse temporaire des conceptions (peu de naissances 9 mois plus tard), lesquelles repartent à la hausse dès la fin de ce premier confinement et se concrétisent par une hausse de la natalité en mars-avril 2021. De manière plus globale, la crise sanitaire ne devrait pas avoir de conséquences sur les tendances de fond en matière de fécondité, mortalité et migration, et par conséquent sur la croissance démographique à long terme.

Auteurs : Johan Duyck, [jd@plan.be](mailto:jd@plan.be) ; Hendrik Nevejan, [hn@plan.be](mailto:hn@plan.be) ; Jean-Marc Paul, [jmp@plan.be](mailto:jmp@plan.be), Marie Vandresse, [vm@plan.be](mailto:vm@plan.be)

## Les projections démographiques sous l'ère de la COVID-19

La mise à jour des projections démographiques est, pour la deuxième année consécutive, réalisée dans un contexte incertain quant à l'évolution future de la pandémie de la COVID-19. Or, cette épidémie influence à court ou moyen terme les composantes de la croissance démographique, en particulier les décès, mais également la fécondité et les flux migratoires. En 2020, la COVID-19 a impacté significativement la mortalité (une surmortalité de l'ordre de 14 %), ainsi que la migration internationale mais dans une moindre mesure qu'attendu. Les premières observations relatives à l'impact de la COVID-19 sur la fécondité mettent en évidence des effets mitigés, qui mériteront d'être analysés en détail au fur et à mesure de la complétude des observations.

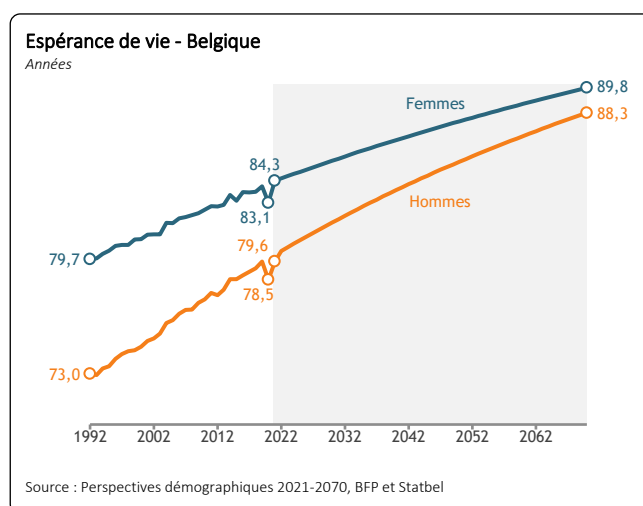
Dans ces perspectives démographiques 2021-2070, les hypothèses à court et moyen termes relatives à l'évolution de la mortalité, de la fécondité et de la migration (interne et internationale) ont été mises à jour sur la base de l'ensemble des observations disponibles à la mi-décembre 2021. D'autres facteurs de long terme, tels que les déterminants du nombre d'immigrations ou le taux d'émigration vers l'étranger, ont également été actualisés.

## La mortalité en 2021 et au-delà est épargnée par la crise sanitaire.

Alors que l'année 2020 a été caractérisée par une surmortalité se traduisant par une baisse de l'espérance de vie, la statistique des décès, publiée mensuellement par Statbel, ne révèle pas une surmortalité significative sur l'ensemble de l'année 2021 malgré la poursuite de l'épidémie. En 2021, l'espérance de vie des femmes est déjà supérieure à celle observée en 2019 alors que, pour les

hommes, elle s'approche du niveau de 2019. En supposant que la crise sanitaire n'aura pas d'effet à long terme sur la mortalité, l'espérance de vie reprend dès 2021 une tendance à la hausse, pour atteindre, en 2070, 90 ans pour les femmes et 88 ans pour les hommes. Cette hypothèse ne prend donc pas en compte :

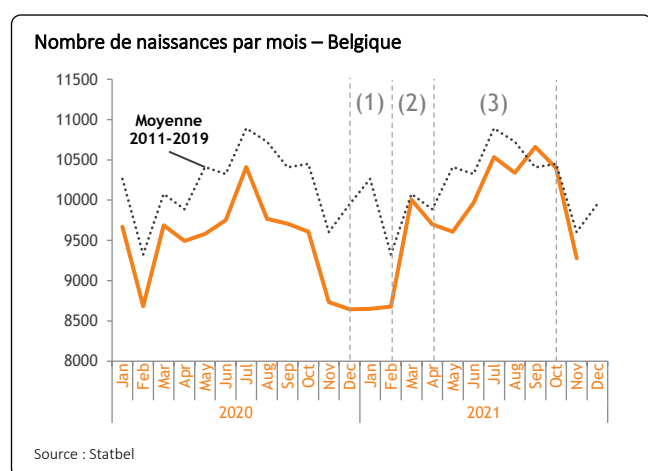
- L'impact d'une éventuelle réduction de l'efficacité vaccinale sur la mortalité, suite à l'apparition de nouveaux variants.
- L'impact éventuel de la crise sanitaire sur les décès indirects (suite au report de soins ou à la dégradation des conditions socio-économiques).



## Naissances : le premier confinement a modifié le timing des conceptions à très court terme. À long terme, la fécondité repart à la hausse, mais de manière limitée.

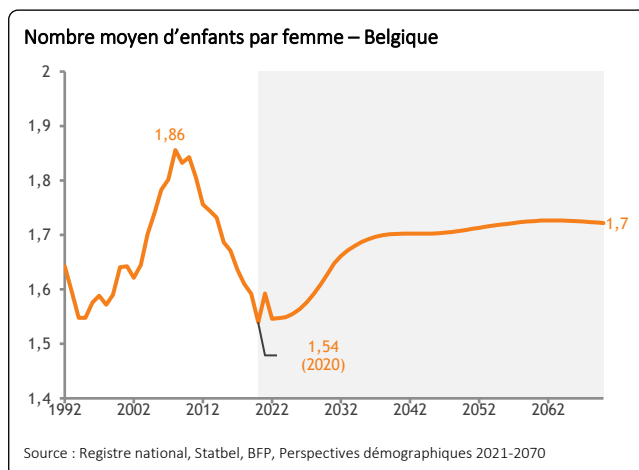
La fécondité est influencée à court terme par des événements tels que des crises économiques ou sanitaires. La COVID-19 ne fait pas exception :

- La statistique mensuelle des naissances indique une baisse significative du nombre de naissances sur la période de décembre 2020 à février 2021 (1), soit une réduction des conceptions durant le 1<sup>er</sup> confinement de mars-avril 2020.
- Par contre, les mois de mars-avril 2021 (2) sont caractérisés par une reprise des naissances, qui pourrait s'expliquer par une légère euphorie dans les semaines qui ont suivi le 1<sup>er</sup> confinement.
- La période d'avril à octobre 2021 (3) retrouve les niveaux observés avant 2020. Remarquons que la moyenne de 2011 à 2019 est supérieure aux niveaux des années 2020 et 2021, suite à la tendance à la baisse observée depuis 2010 du nombre moyen d'enfants par femme.



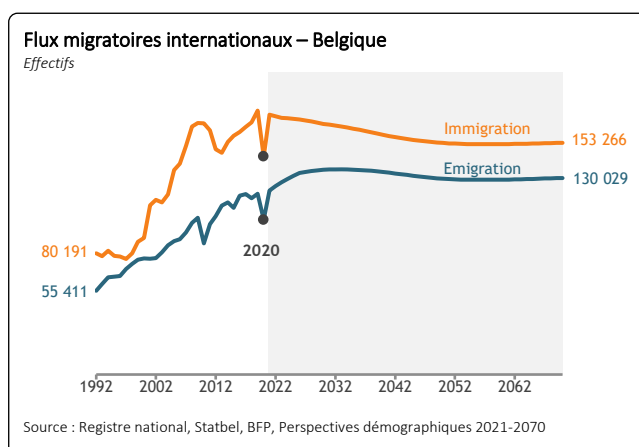
Dans une perspective plus globale, le nombre moyen d'enfants par femme en 2021 est estimé à 1,59 sur la base de cette statistique non exhaustive, soit une légère remontée par rapport à 2020 (1,54). Cependant, pour les 5 prochaines années, il est supposé que la fécondité serait encore affectée par un ensemble d'incertitudes, tant au niveau sanitaire qu'économique.

À long terme, on aurait une reprise de la fécondité jusqu'à 1,7 enfant par femme, sans retrouver les niveaux observés à la fin des années 2000 (1,9 enfant par femme). Cette reprise reflète un effet de récupération seulement partielle des naissances suite à la baisse observée depuis 2010. Les incertitudes multiples quant à l'évolution future de notre société semblent avoir un effet (à la baisse) sur le nombre d'enfants désirés par les couples, et pas uniquement sur le moment où l'on souhaite avoir un enfant. Le niveau observé en 2008 n'est ainsi plus atteint en projection.



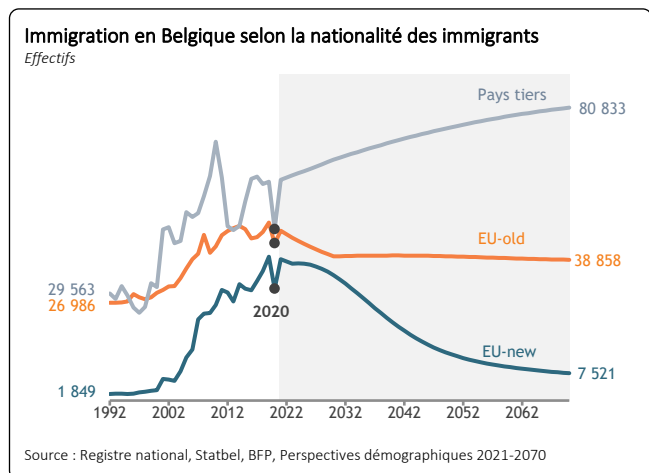
**Les mesures prises pour limiter la propagation du virus ont influencé les flux migratoires internationaux, mais avec une ampleur limitée.**

On s'attendait à ce que les mesures prises par les différents niveaux de pouvoir pour limiter la propagation du virus limitent largement les entrées et sorties sur le territoire. C'est pourquoi, lors de l'exercice de projection précédent, nous avons retenu une hypothèse de réduction des flux migratoires internationaux (entrées et sorties) de 50 % en 2020 par rapport à 2019. Cependant, la statistique publiée par Statbel indique une baisse en 2020 de l'ordre de 15 % par rapport à 2019. Les mesures visant à restreindre la mobilité internationale ont ainsi eu un impact limité sur les migrations internationales en Belgique. Ces mesures étant actuellement moins contraignantes que durant l'année 2020, les flux migratoires ne devraient plus (ou très peu) être impactés par la crise sanitaire.



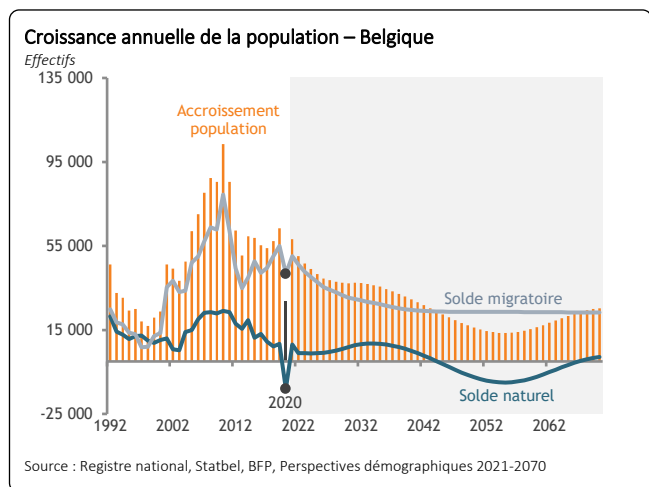
À long terme, les flux migratoires restent à des niveaux soutenus, mais avec une croissance limitée. Cette dernière s'explique par des évolutions contrastées en fonction de la nationalité des individus entrant sur le territoire. L'augmentation des flux en provenance des pays tiers sera compensée par une diminution des flux en provenance des nouveaux Etats membres de l'Union européenne. Pour ces

derniers, l'évolution à la baisse s'explique par les diminutions attendues de la population dans ces pays-là (la population à risque de migrer diminue) et de l'attractivité économique relative de la Belgique. L'augmentation de l'immigration en provenance des pays tiers s'explique par l'accroissement attendu de la population dans ces pays. Quant à l'émigration, elle suit en projection l'évolution de l'immigration avec un certain décalage dans le temps.



**La faible croissance de la population en 2020 est temporaire, mais la croissance annuelle projetée à long terme est inférieure à celle observée sur les dernières décennies.**

Tenant compte des hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration internationale, le nombre d'habitants en Belgique atteint 12,85 millions en 2070 (11,52 millions en 2021), soit une augmentation de 1,3 million d'habitants. En comparaison avec les 30 dernières années, le nombre moyen d'habitants supplémentaires par an est réduit de moitié : + 27 000 habitants par an sur la période 2021-2070 pour + 52 000 sur la période 1992-2020.

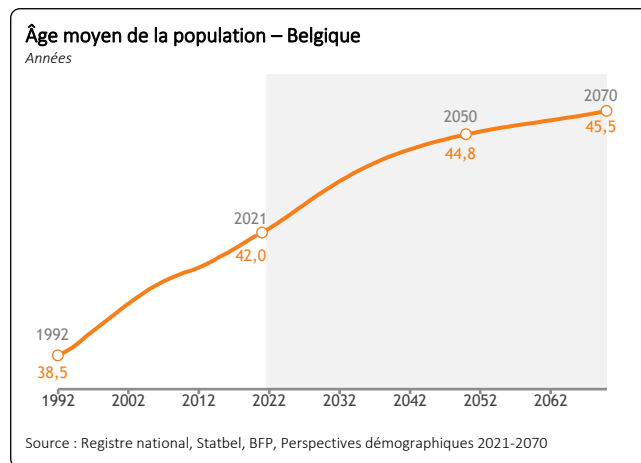


Le solde migratoire (les immigrations moins les émigrations) reste le moteur principal de la croissance démographique sur l'ensemble de la période de projection.

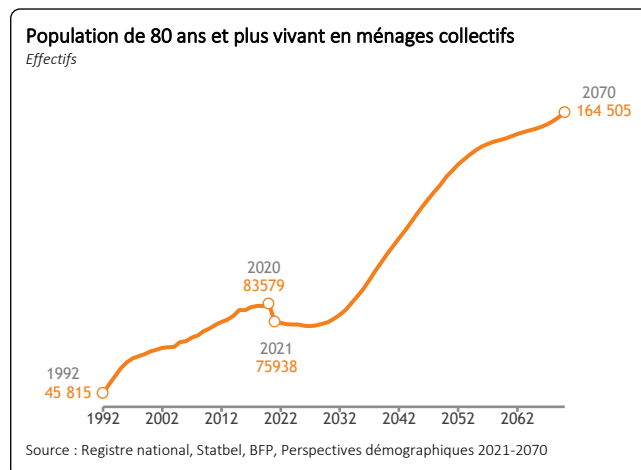
Le solde naturel (les naissances moins les décès) dynamise encore la croissance d'ici à 2040 pour ensuite la freiner, suite à l'augmentation des décès qui deviennent plus importants que le nombre de naissances.

**L'âge moyen de la population augmente, ainsi que la population vivant en ménages collectifs.**

Le vieillissement de la population se concrétise par une augmentation de l'âge moyen de la population résidant en Belgique. Actuellement, il est de 42 ans. Il passe à 44,8 ans en 2050 et à 45,5 ans en 2070. Ce relèvement de l'âge moyen s'explique par l'augmentation de l'espérance de vie (davantage de personnes atteignent des âges élevés) mais surtout, et en particulier jusqu'en 2050, par un effet de génération. La génération « babyboom » vient progressivement gonfler les effectifs dans les catégories d'âges élevés sur la période 2020-2040.



Ce vieillissement se répercute également sur l'augmentation du nombre de personnes vivant en ménages collectifs, en particulier les personnes de 80 ans et plus dont l'effectif en maison de repos augmente dès 2030 et double à l'horizon 2070, et ce en supposant que la proportion d'individus (par âge) en ménages collectifs reste constante.



En projection, la croissance de la population dans la Région bruxelloise est très faible. Dans les deux autres Régions, la croissance est freinée par le solde naturel.

**Région de Bruxelles-Capitale** - Alors que le nombre d'habitants dans la Région de Bruxelles-Capitale a augmenté en moyenne de 9 000 habitants par an sur la période 1992-2020, cette augmentation est de 2 000 habitants par an sur la période 2021-2070. À long terme, l'impact positif des soldes naturel et migratoire international sur la croissance de la population est quasiment compensé par les mouvements migratoires depuis la Région bruxelloise vers les deux autres régions du pays. La Région de Bruxelles-Capitale qui comptabilise en 2021 1,2 million d'habitants passe à 1,3 million d'habitants en 2070, soit une augmentation de près de 100 000 personnes.

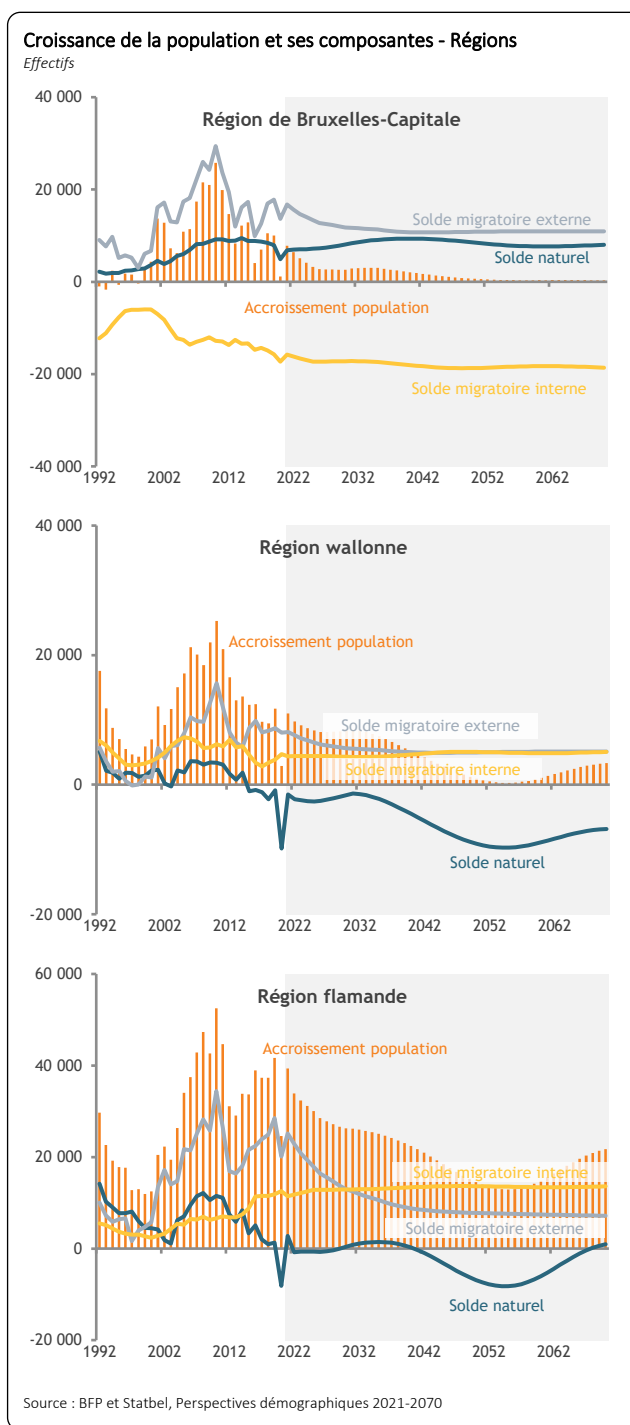
**Région wallonne** - La croissance démographique de la Région wallonne est freinée par l'évolution du solde naturel, ce dernier étant négatif sur l'ensemble de la période de projection et en particulier à partir de 2030. L'augmentation moyenne est de 4 000 habitants par an sur la période 2021-2070 alors qu'elle était de 13 000 habitants par an sur la période 1992-2020. En 2070, la population atteint 3,85 millions d'habitants par rapport à 3,65 millions en 2021, soit une augmentation de 200 mille habitants.

**Région flamande** - En projection, la Région flamande présente une croissance annuelle de sa population (+ 21 000 par an) certes plus faible que celle observée depuis 1992 (+ 30 000 par an) mais soutenue par les soldes migratoires international et surtout interne. En fin de période de projection (2070), la Région flamande compte 7,7 millions d'habitants contre 6,7 millions en 2021, soit une augmentation d'1 million d'habitants.

Ainsi, sur la période 2021-2070, la population résidant en Flandre augmente de 15 %, contre 7 % dans la Région de Bruxelles-Capitale et 6 % en Wallonie (12 % pour la Belgique).

### La Belgique face à ses évolutions démographiques

Les évolutions qui peuvent être mises en avant sur la base de projections démographiques sont les suivantes. En premier lieu, le vieillissement de la population mis en avant depuis plusieurs décennies est devenu réalité et augmente encore rapidement dans les prochaines années. Ensuite, les flux migratoires sont et seront le moteur principal de la croissance démographique de la Belgique. Enfin, la fécondité est influencée par l'évolution de notre société, et en particulier, par l'augmentation de l'incertitude sur l'avenir de celle-ci.



La gestion de ces évolutions doit faire l'objet de débats éclairés par des études objectives et transparentes. Les perspectives démographiques font partie de cet arsenal d'outils informatifs nourrissant le débat politique. Rappelons qu'elles doivent être utilisées, au regard de l'ensemble des hypothèses retenues, comme un des outils d'aide à la décision.



**Synthèse des perspectives démographiques 2021-2070 pour la Belgique et les régions**

	2021	2030	2040	2050	2060	2070
<b>Belgique</b>						
Population	11 521 238	11 915 399	12 267 176	12 499 666	12 644 096	12 853 455
Nombre moyen d'enfants par femme	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
Espérance de vie à la naissance – hommes	79,6	81,9	83,8	85,5	87,0	88,3
Espérance de vie à la naissance – femmes	84,3	85,5	86,7	87,8	88,9	89,8
Immigration internationale						
- des Belges	25 045	25 002	25 540	25 222	25 413	26 050
- des étrangers	146 814	140 797	133 018	127 958	127 004	127 216
Emigration internationale						
- des Belges	37 092	37 048	37 587	37 269	37 445	38 056
- des étrangers	84 662	98 370	96 426	92 295	91 482	91 973
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>						
Population	1 219 970	1 257 522	1 285 284	1 298 722	1 303 047	1 306 608
Nombre moyen d'enfants par femme	1,6	1,7	1,8	1,8	1,9	1,9
Espérance de vie à la naissance – hommes	79,0	81,2	82,8	84,3	85,7	86,9
Espérance de vie à la naissance – femmes	84,1	85,2	86,3	87,3	88,2	89,0
Immigration internationale						
- des Belges	4 627	4 727	5 004	4 822	4 694	4 751
- des étrangers	49 410	47 384	44 768	43 064	42 743	42 813
Emigration internationale						
- des Belges	6 320	6 419	6 697	6 515	6 387	6 444
- des étrangers	30 926	33 918	32 320	30 531	30 093	30 171
<b>Région flamande</b>						
Population	6 653 062	6 929 904	7 180 032	7 368 439	7 503 419	7 686 621
Nombre moyen d'enfants par femme	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
Espérance de vie à la naissance – hommes	80,8	83,0	85,0	86,7	88,2	89,5
Espérance de vie à la naissance – femmes	85,2	86,4	87,6	88,8	89,9	90,9
Immigration internationale						
- des Belges	10 719	10 626	10 969	11 124	11 475	12 026
- des étrangers	67 625	64 853	61 268	58 940	58 498	58 596
Emigration internationale						
- des Belges	16 462	16 367	16 708	16 858	17 193	17 725
- des étrangers	36 701	46 119	46 752	45 414	45 337	45 722
<b>Région wallonne</b>						
Population	3 648 206	3 727 973	3 801 860	3 832 505	3 837 630	3 860 226
Nombre moyen d'enfants par femme	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
Espérance de vie à la naissance – hommes	77,5	79,9	81,9	83,6	85,2	86,6
Espérance de vie à la naissance – femmes	82,9	84,1	85,2	86,2	87,2	88,1
Immigration internationale						
- des Belges	9 699	9 649	9 567	9 276	9 244	9 273
- des étrangers	29 779	28 560	26 982	25 954	25 763	25 807
Emigration internationale						
- des Belges	14 310	14 262	14 182	13 896	13 865	13 887
- des étrangers	17 035	18 333	17 354	16 350	16 052	16 080

Source : 2021-2070 : Perspectives démographiques 2021-2070, BFP-Statbel.